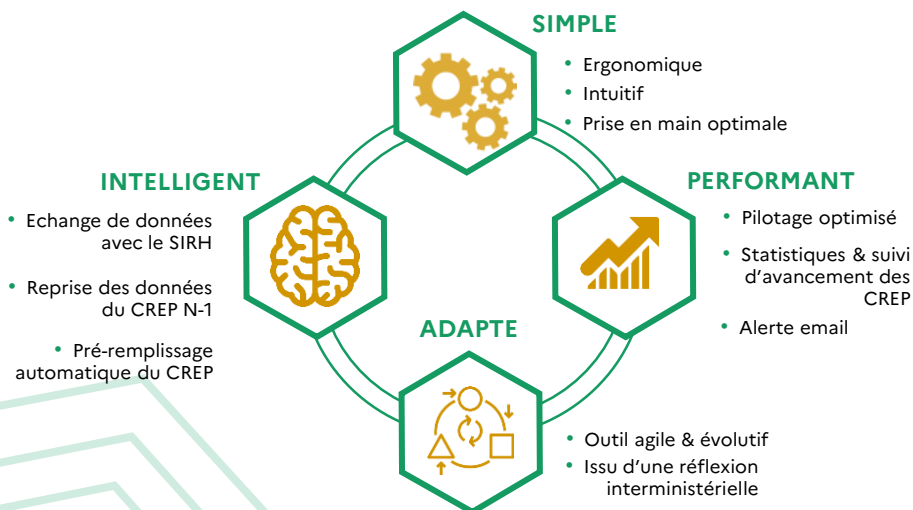


Evolution du système de traitement de l'évaluation dématérialisée (ESTEVE)

ESTEVE, c'est quoi ?

L'application ESTEVE a pour objectif de réduire la charge des gestionnaires en accélérant le cycle d'une campagne par la dématérialisation complète du processus d'évaluation professionnelle.

Cette solution comporte plusieurs modules complémentaires : indicateurs de pilotage de la campagne, compte-rendu d'entretien professionnel (CREP), suivi des recours et gestion des fiches préparatoires et des entretiens prospectifs.



ESTEVE a été conçue en 2017 sur les besoins du Ministère des Armées et du ministère chargé de la Transition Ecologique. Au 1^{er} janvier 2023, l'application permet de réaliser 380 000 évaluations pour 32 partenaires.

Les apports d'ESTEVE

ESTEVE permet d'améliorer les processus de travail des gestionnaires RH et la qualité de service rendue aux agents et évaluateurs.

Les principaux apports d'ESTEVE sont détaillés ci-dessous :

- Rédiger et signer de manière dématérialisée le CREP par l'agent et les évaluateurs
- Limiter les saisies manuelles grâce à une reprise automatique des données d'une année sur l'autre.
- Améliorer le pilotage des campagnes des questionnaires par la mise en œuvre de tableaux de bord et indicateurs de suivi.
- Permettre aux données résultantes du CREP d'être exploitées de manière optimale dans les processus RH.
- Aider à la préparation des entretiens en mettant à disposition la documentation nécessaire (note RH, fiche de poste...)
- Améliorer le traitement des besoins RH exprimés par l'agent lors de l'entretien (formation, mobilité...)

L'application permet aussi d'**accroître la performance** de l'administration publique en réduisant le cycle calendaire et la charge des campagnes d'évaluation.

Les perspectives

- Raccordement de nouveaux partenaires.
- Lancement du chantier de déversement des CREP dans le Dossier individuel de l'agent.
- Poursuite des chantiers métiers tels que l'Administration Territoriale de l'Etat et la réforme Haute Fonction Publique
- Mise en conformité au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (processus d'amélioration continue)

Contactez nous !

Innovation.cisirh@finances.gouv.fr

SIRH